



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division NamurRéserve
au
Moniteur
belge

24175076

03 DEC. 2024

Greffe

N° d'entreprise : 0541 922 469

Nom

(en entier) : **Atradius Collections B.V.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entité étrangère**Adresse complète du siège : **van reeuwijkstraat 44, 7731EH ommen, Pays-Bas****Objet de l'acte : Nomination**

Lors de l'assemblée générale du 18 janvier 2024 la décision suivante a été prise:

La nomination comme deuxième représentant légal de Madame Anne-Florence Tromme à partir du 18 janvier 2024.

Les administrateurs donnent une procuration spéciale à ACERTA Guichet d'entreprises ASBL, avec le représentant permanent Liesbet Desmedt, mandataire, dont le siège social est établi en Région de Bruxelles-Capitale, sise à 1020 Bruxelles, Esplanade 1 boîte 65 RPM Bruxelles TVA BE 0480.513.551, ainsi qu'à ses collaborateurs, préposés et mandataires, avec possibilité de suppléance, d'accomplir toutes les formalités utiles ou nécessaires à l'égard de cette société en ce qui concerne son inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE), l'affiliation à une caisse d'assurances sociales de la société et de ses indépendants, la demande aux impôts indirects et/ou directs (comme la TVA), l'émission de publications aux Annexes du Moniteur belge et d'autres obligations administratives éventuelles.

Signé,
Liesbet Desmedt

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).